

TUTORIEL RENDEZ VOUS DE CARRIÈRE

Pré-requis: Si vous êtes éligible à un rendez vous de carrière au titre de l'année scolaire 2025/2026 ,il est possible d'accéder au portail agent/SIAE soit via I-PROF ou d'y accéder directement via le lien suivant <https://portail.agent.phm.education.gouv.fr/>

Étape 1: Connexion au portail agent/SIAE.

- Je me connecte à mon espace professionnel I-PROF.
- Je clique sur l'onglet « services ».

The screenshot shows the I-Prof web interface. The header is blue with the text "I-Prof - Votre assistant Carrière". Below the header is a vertical menu on the left with several items: "Votre Courrier", "Votre Dossier", "Vos Perspectives", "Votre CV", "Les Services", and "Les Guides". The "Les Services" item is highlighted with a yellow circle. To the right of the menu, there are descriptions for each item. At the bottom of the interface, there is a search bar with the text "Pour recevoir des informations, saisissez votre mël personnel :" followed by two input fields and a "Valider" button.

Étape 2: Je clique sur « Utilisez SIAE pour gérer vos rendez-vous de carrière »



I-Prof - Votre assistant Carrière

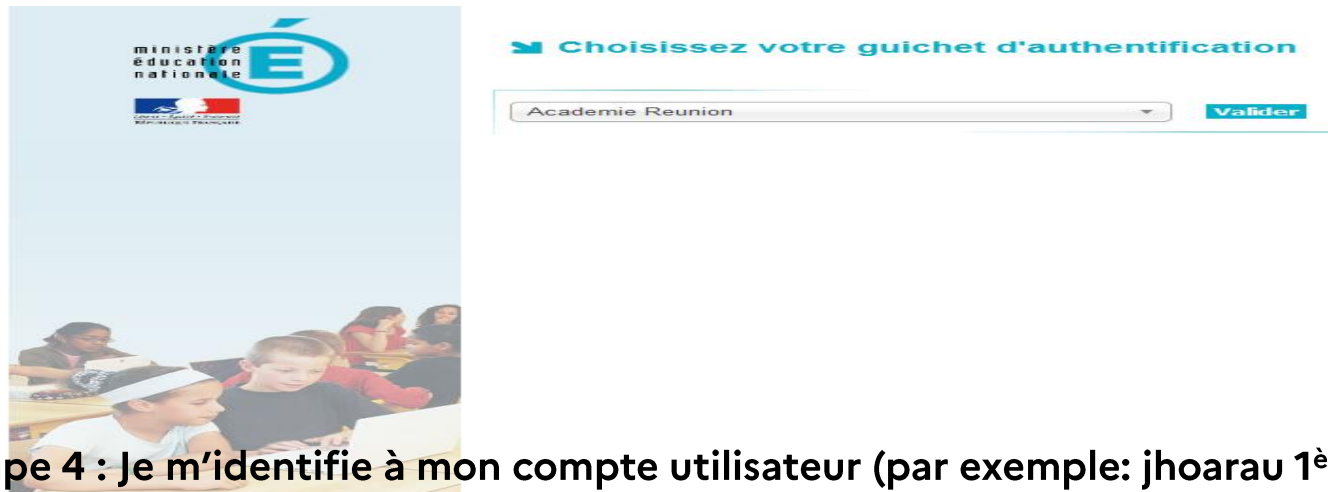
Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :

- ▶ Le service SIAM n'est pas accessible pour saisir vos demandes de mutations.
- ▶ Le service des demandes de promotion de grade n'est pas encore ouvert
OU
Vous ne remplissez pas les conditions, pour l'année en cours, pour participer aux campagnes d'avancement :
 - Hors Classe des professeurs des écoles.
 - Classe Exceptionnelle des professeurs des écoles.
 - Echelon spécial de la Classe Exceptionnelle des professeurs des écoles.
- ▶ Le service SIAP n'est pas accessible pour saisir vos demandes de promotion de corps.
- ▶ [Utilisez SIAE pour gérer vos rendez-vous de carrière](#) 
- ▶ [Consultez le guide et la notice aux rendez-vous de carrière](#)
- ▶ Utilisez SIAC pour vous inscrire aux concours qui vous intéressent et consulter vos résultats (concours de recrutement externes et internes, du premier degré et du second degré, du public et du privé).
- ▶ Utilisez GAIA pour consulter le plan académique de formation et le calendrier des formations.
- ▶ Utilisez SIAD pour vous informer sur le détachement.
- ▶ Utilisez SIAT pour saisir votre demande de mutation dans les COM.

© I-Prof V4

Cette page : Services

Etape 3: Dans « Sélectionner votre guichet » je choisis « Académie de La Réunion » puis je valide.



Etape 4 : Je m'identifie à mon compte utilisateur (par exemple: jhoarau 1^{ère} lettre du prénom et nom de famille), si plusieurs utilisateurs ayant le même nom, votre compte utilisateur peut être jhoarau1, jhoarau2...

J'indique mon mot de passe (NUMEN si 1^{ère} connexion) puis cliquez sur « Valider ».

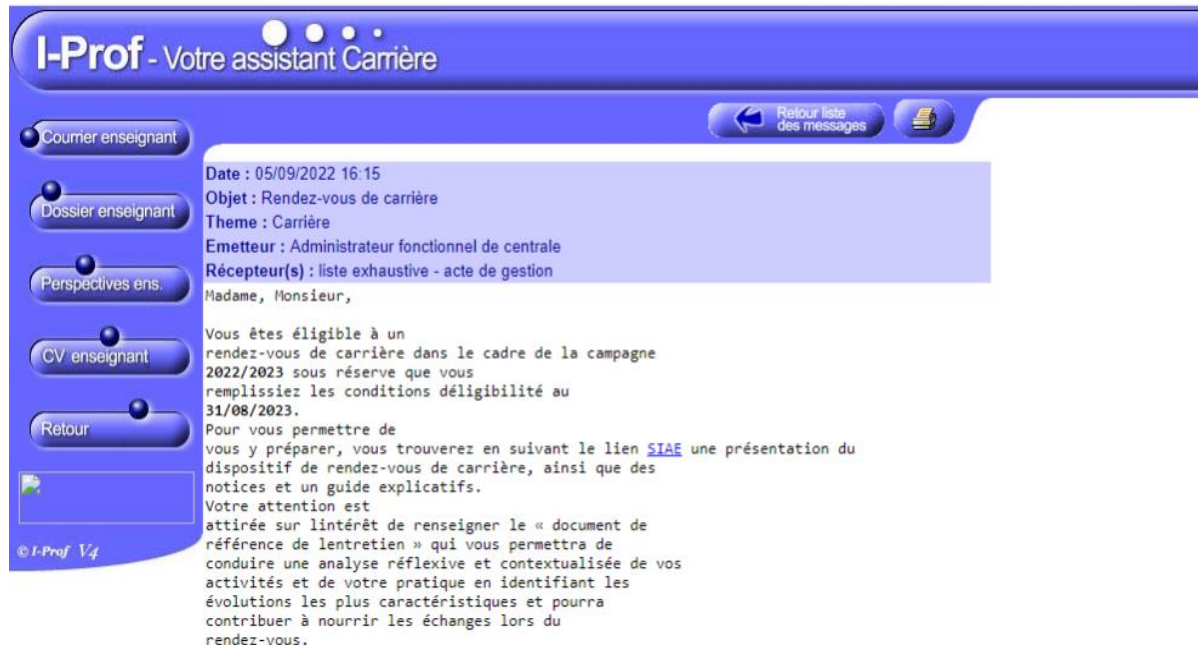


Identifiants identiques aux identifiants de messagerie I-PROF

Etape 5: Message d'éligibilité/ I-Prof

Si vous êtes éligible à un rendez-vous de carrière au titre de l'année 2025-2026 vous recevrez le message suivant sur votre messagerie I-Prof (en juillet 2025).

Cliquez sur le lien SIAE pour accéder au portail Agent et prendre connaissance de votre convocation.



The screenshot displays the I-Prof interface with a blue header and a sidebar on the left containing navigation buttons: 'Courrier enseignant', 'Dossier enseignant', 'Perspectives ens.', 'CV enseignant', and 'Retour'. The main content area shows a message with the following details:

- Date : 05/09/2022 16:15
- Objet : Rendez-vous de carrière
- Theme : Carrière
- Emetteur : Administrateur fonctionnel de centrale
- Récepteur(s) : liste exhaustive - acte de gestion

The message body reads: "Madame, Monsieur, Vous êtes éligible à un rendez-vous de carrière dans le cadre de la campagne 2022/2023 sous réserve que vous remplissiez les conditions d'éligibilité au 31/08/2023. Pour vous permettre de vous y préparer, vous trouverez en suivant le lien [SIAE](#) une présentation du dispositif de rendez-vous de carrière, ainsi que des notices et un guide explicatifs. Votre attention est attirée sur l'intérêt de renseigner le « document de référence de l'entretien » qui vous permettra de conduire une analyse réflexive et contextualisée de vos activités et de votre pratique en identifiant les évolutions les plus caractéristiques et pourra contribuer à nourrir les échanges lors du rendez-vous."

© I-Prof V4

- Vous accédez à l'écran suivant:
Cliquez sur « Rendez-vous de Carrière »

Rendez-vous de carrière >

Rendez-vous de carrière - Campagne 2022 / 2023
AVANCEMENT ACCÉLÉRÉ DU 8ÈME AU 9ÈME ECHELON

Vous êtes éligible à un rendez-vous de carrière dans le cadre de la campagne 2022 / 2023 sous réserve que vous remplissiez de manière effective les conditions au 01/09/2022.
Une convocation vous sera alors prochainement adressée.

IMPRIMER LA PAGE A A*



Consulter le guide et la
notice sur la rénovation
des carrières et de
l'évaluation

PORTAIL AGENT

Étape 6: J'arrive sur l'écran suivant: « portail Agent »

- Il est possible d'accéder directement au portail agent via le lien suivant: <https://portail.ac-reunion.fr/>
- Vous accédez ainsi au portail Agent qui va vous permettre d'intégrer avec votre évaluateur, valider la date d'entretien ou demander un report.

RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE - Campagne 2022 / 2023

VOS RENDEZ-VOUS

VOTRE RENDEZ-VOUS D'INSPECTION
Nouvelle convocation proposée pour votre inspection
Date proposée pour l'inspection :
Lieu : Ecole
Evalueur :
Vous avez pris connaissance de votre convocation le
Dans l'hypothèse où un cas de force majeure vous empêcherait d'être présent à votre rendez-vous, il conviendrait d'en avertir votre évaluateur en temps utile, en sollicitant la fixation d'un nouveau créneau. Vous pouvez le contacter à cette adresse

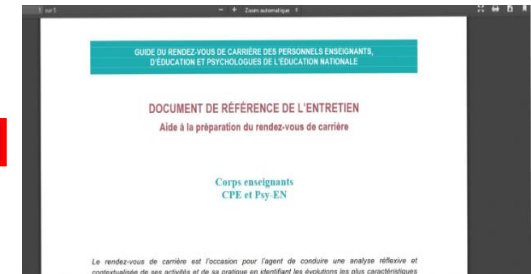
VOTRE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE AVEC VOTRE INSPECTEUR
Nouvelle convocation proposée
Date proposée pour l'entretien :
Lieu : Ecole
Evalueur :
Vous avez pris connaissance de votre convocation le
Dans l'hypothèse où un cas de force majeure vous empêcherait d'être présent à votre rendez-vous, il conviendrait d'en avertir votre évaluateur en temps utile, en sollicitant la fixation d'un nouveau créneau. Vous pouvez le contacter à cette adresse

RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

CONSULTER LE GUIDE ET LA NOTICE SUR LA RÉNOVATION DES CARRIÈRES ET DE L'ÉVALUATION

PORTAIL AGENT

Pour vous aider et préparer l'entretien: un guide du rendez-vous de carrière et ses annexes sont disponibles.
<https://www.education.gouv.fr/media/48144/download>



Le document de référence en annexe devra être téléchargé puis complété et retourné à l'évaluateur en amont du rendez vous ou remis lors de l'entretien.

Étape 7: Notification du compte rendu et observations:

- La notification du compte rendu vous sera envoyée via un lien sur votre messagerie I-PROF
- Vous pourrez le consulter sur le portail Agent et émettre vos observations éventuelles sous 15 jours calendaires.

Pour visualiser le compte-rendu d'évaluation, cliquer sur le bouton

« Consulter votre compte rendu de rendez-vous de carrière et saisir des observations »



VOTRE COMPTE RENDU DE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

Votre compte rendu de rendez-vous de carrière est disponible.
Vous avez jusqu'au [REDACTED] pour saisir vos éventuelles observations.

CONSULTER VOTRE COMPTE RENDU DE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE ET SAISIR DES OBSERVATIONS 

VOTRE APPRÉCIATION FINALE

Aucune appréciation finale n'est disponible pour le moment

Vous arrivez sur l'écran de saisie de votre appréciation :
« **Observations éventuelles sur votre compte rendu de rendez-vous de carrière** ».

La date limite de saisie des observations est rappelée à l'agent. L'agent saisit ses observations.
L'agent confirme ses observations en cliquant sur le bouton « **Valider les observations saisies** ».

Une fois validées, il n'est plus possible pour vous de modifier ses observations et vous revenez sur l'écran d'accueil.



The screenshot shows a web form with a light beige background. At the top, there is a section titled "PRISE DE CONNAISSANCE" in green. Below it, a line of text reads "Vous avez pris connaissance de votre compte rendu de rendez-vous de carrière le" followed by a blacked-out date. The main section is titled "OBSERVATIONS ÉVENTUELLES SUR VOTRE COMPTE RENDU DE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE" in green. It contains two paragraphs of text: "Conformément à la réglementation applicable, vous avez jusqu'au" followed by a blacked-out date, and "Au-delà de cette date, vos observations éventuelles seront transmises à l'autorité compétente mais pourront ne pas être prises en compte." Below this is a large, empty text input field. At the bottom left of the form, there is a red error message: "Ce champ est obligatoire." At the bottom right, there are two buttons: a purple "RETOUR" button and a purple "VALIDER LES OBSERVATIONS SAISIES" button.

Étape 8: Notification de l'appréciation finale:

Vous recevrez la notification de l'appréciation finale sur votre messagerie professionnelle I-PROF deux semaines suivant la rentrée scolaire 2026-2027 au plus tard le 15 septembre 2026.



Les délais de recours débutent à la date de notification de l'appréciation finale.

L'enseignant dispose d'un délai de 30 jours francs pour formuler une demande de recours gracieux auprès de M le recteur ou de l'IA-DASEN.

Par exemple: notification de l'appréciation le 28/09/2026 vous disposez d'un délai de 30 jours francs soit jusqu'au 28/10/2026 pour formuler un recours.

L'autorité académique aura également 30 jours pour étudier et répondre à votre demande de révision de l'appréciation finale. L'absence de réponse équivaut à un rejet.

En cas de refus la saisine de la commission administrative paritaire compétente (CAPD) se fera dans un délai de 30 jours francs suivant la réponse « explicite » ou « implicite » de l'autorité académique.
